

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BRUM D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 237, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 27/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BRUM D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'ivoire, les Travaux Publics, les BTP, la vente et la location de véhicules, le transport VTC et toute activité connexe.

Et pour la réalisation de l'objet social :

La société peut :

- créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter, directement ou indirectement, tous établissements et locaux quelconques, tous objets mobiliers et matériels ;

- obtenir ou acquérir tous brevets, licences, procédés et marques de fabrique, les exploiter, céder ou apporter, concéder toutes licences d'exploitation en tous pays concernant ces activités

- participer, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ;

- agir, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes physiques ou morales, et réaliser, directement ou indirectement, en Côte d'Ivoire

ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet ;

- prendre, sous toutes formes, par tous moyens, directement ou indirectement, tous intérêts et participations dans toutes sociétés, groupements ou entreprises ivoirienne ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.

Et, généralement, faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou être utiles à l'objet social, ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 237, Ilot 22

Dirigeant(s) Mme CISSE FATOUMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05381 du 17/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37058/GTCA/RC/2023 du 17/05/2023

